



10 years ESJ
Special edition

Compaore Inoussa

Université Nazi Boni / Laboratoire de Recherche et de Formation en Pêche et Faune (LaRFPF), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Sanogo Souleymane

Université Nazi Boni / Laboratoire de Recherche et de Formation en Pêche et Faune (LaRFPF), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Millogo Yacouba

Université Nazi Boni / Laboratoire de Recherche et de Formation en Pêche et Faune (LaRFPF), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Hien Mipro

Université Nazi Boni / Laboratoire des Systèmes Naturelles Agrosystèmes et de l'Ingénierie de l'Environnement (SyNAIE), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Kabre Tinkoudou André

Université Nazi Boni / Laboratoire de Recherche et de Formation en Pêche et Faune (LaRFPF), Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Submitted: 01 October 2020
Accepted : 02 November 2020
Published: 31 December 2020

Corresponding author:
Sanogo Souleymane

DOI: 10.19044/esj.2020.v16n40p91

© Copyright 2020 Compaore I. et al.
Distributed under Creative Commons
BY-NC-ND 4.0 *OPEN ACCESS*

Analyse du mode de gestion de la forêt classée de Maro face à des pressions agropastorales au Burkina Faso

Résumé

Les forêts classées au Burkina Faso, malgré les différentes mesures qui règlementent leurs accès, subissent de nos jours, une forte pression anthropique. Pour mieux appréhender cette pression, l'étude est portée sur la forêt classée de Maro. Dans ce contexte, l'objectif de cette étude est d'analyser le mode de gestion des ressources naturelles de la forêt classée de Maro au regard des pressions agropastorales. La démarche méthodologique par enquête à travers des interviews structurées et basée sur une approche systémique de 87 acteurs, a permis de déterminer les facteurs physiques de la pratique agropastorale et d'analyser l'implication des acteurs dans le processus de gestion de la forêt. Les résultats de cette analyse montrent au niveau des facteurs physiques que la non maîtrise de la limite de la forêt, la recherche de terres fertiles ainsi que la recherche d'alimentation pour le bétail sont des facteurs clés qui favorisent la pratique agropastorale à l'intérieur de cette forêt. Au niveau de l'implication des acteurs, les résultats révèlent une insuffisance d'implication de tous les acteurs dans le processus de gestion des ressources naturelles forestières de la forêt classée de Maro. Pour réduire ces pratiques agropastorales, il sera nécessaire de développer des pratiques innovantes de gestion durable des terres, favoriser la visibilité des limites de la forêt au profit de la population et créer un cadre de concertation entre acteurs. Afin de garantir une gestion efficace, il serait nécessaire d'élaborer et rendre opérationnel un dispositif de surveillance.

Cite as:

Comparoré I. et al. (2020). Analyse du mode de gestion de la forêt classée de Maro face à des pressions agropastorales au Burkina Faso *European Scientific Journal, ESJ*, 16(40), 91.
<https://doi.org/10.19044/esj.2020.v16n40p91>

Mots clés : Mode de gestion, Pression agropastorale, Forêt classée de Maro, Burkina Faso

Analysis of the management of the Maro classified forest in the face of agropastoral pressures in Burkina Faso

Abstract

Despite the various measures that regulate access to classified forests in Burkina Faso, they are currently under strong anthropogenic pressure. To better understand this pressure, the study is focused on the Maro classified forest. In this context, the main objective of this article is to analyse the management of the natural resources of the Maro classified forest in relation to agropastoral pressures. The methodological approach by survey through structured interviews and based on a systemic approach of eighty-seven (87) stakeholders, made it possible to determine the physical factors of agropastoral practice and to analyze the

involvement of stakeholders in the forest management process. The results of this analysis show in terms of physical factors that the lack of control of the forest boundary, the search for fertile land and the search for livestock feed are key factors that promote agropastoral practice in the interior of this forest. In terms of stakeholder involvement, the results reveal a lack of involvement of all stakeholders in the management process of the natural forest resources of the Maro classified forest. In order to reduce these agro-pastoral practices, it will be necessary to develop innovative sustainable land management practices, promote the visibility of forest boundaries for the benefit of the population and create a framework for consultation between stakeholders. In order to guarantee effective management, it will be necessary to develop and make operational a monitoring system.

Keywords: Management mode, Agropastoral pressure, Maro classified forest, Burkina Faso

Introduction

Le Burkina Faso dispose d'un environnement forestier riche en biodiversité. Cependant un constat au sein de cet environnement montre une dégradation énorme des ressources naturelles forestières liée à de nombreux facteurs dont ceux naturels, mais le plus souvent ces facteurs sont des pressions anthropiques (PEBF, 2006). La dégradation des ressources naturelles due à l'activité humaine ne se limite pas seulement aux zones qui ne font pas l'objet d'une surveillance, elle affecte les surfaces protégées communément appelées aires protégées et spécifiquement les forêts classées. Selon Tankoano (2016), les aires protégées au Burkina Faso, perdent plusieurs hectares de leurs étendues chaque année sous l'effet des pressions anthropiques et des changements climatiques. Ainsi on assiste à une déforestation caractérisée par la tendance lourde de la disparition des écosystèmes forestiers liée à une utilisation alternative de la terre (Brou, 2005). La gouvernance au sein des aires protégées se heurte à plusieurs difficultés. Selon Cheater (1999) le discours sur le mode de gouvernance des ressources naturelles dans le contexte général avec des inégalités de

développement individuel dans leur compréhension, influencent les relations de pouvoir entre les promoteurs du développement et du partage du pouvoir, et entre les personnes pauvres et sans ressources. C'est ainsi qu'un véritable problème se pose au niveau de la gestion des aires protégées notamment les forêts classées, c'est celui de la jonction de la conservation et le développement socio-économique des populations riveraines Ndamè (2007). Cette divergence en matière de gouvernance impact scientifiquement les ressources naturelles dont naturellement, toutes les interprétations ne peuvent pas être exactes (Madzudzo et Chomutare, 2007). Quant aux politiques publiques, elles s'inscrivent dans des contextes sociopolitiques et s'appuient sur des modèles de gestion spécifiques (Dahou et Weigel, 2005). Du fait de l'augmentation rapide de la population burkinabé et la recherche des zones fertiles pour une meilleure production pour satisfaire les besoins, la gestion des forêts par des politiques devient de plus en plus difficile (Yelkouni, 2004)

Les causes principales de ces pressions évoquées sont surtout des activités agricoles, pastorales et les feux de brousse (Yelkouni, 2004 et 2005). Au niveau de la forêt classée de Maro, ce sont bien entendu, les activités pastorales et agricoles qui affectent négativement la diversité biologique. En effet, le pourcentage de la superficie occupée par les activités agricoles dans cette forêt est de 4,3% en 2002 soit une superficie de 2288,95 hectares (Bazoun, 2007). L'élevage est pratiqué à plus de 90% dans trois départements de la forêt favorisant une entrée massive du bétail dans ladite forêt. Or une surcharge de bétail conduit à une dégradation de la végétation et même à une dénudation du sol (Sawadogo, 2009). C'est dans ce contexte que cette étude se fixe comme objectif général d'analyser le mode de gestion des ressources naturelles de la forêt classée de Maro au regard des pressions agropastorales.

Méthodologie

Zone d'étude

Située dans la région des Hauts-Bassins, la forêt classée de Maro s'étend sur une superficie de 53 231,5 hectares. Elle est à cheval entre deux provinces qui sont le Houet et le Tuy avec cinq départements qui l'englobent. Plusieurs villages sont situés aux alentours de la forêt, mais les villages les plus proches sont au nombre de dix-sept (17), répartis dans le tableau I comme suit.

Tableau I : Répartition des villages les plus proches par département et par province autour de la FC Maro

Provinces	Départements	Villages
HOUEY	Léna	Koukourouna
	Satiri	Kadoma, Dorossiamaso, Néfrelaye, Ramatoulaye
TUY	Bekuy	Bekuy, Lamba, Sara.
	Béréba	Maro, Yabè, Dimikuy, Bokuy-ouest, Douro, Boho-Béréba
	Houndé	Boho-Kari, Bouahoun, Laho

Les principales zones regorgeant les taux élevés en termes d'élevage sont : Bekuy (90,1%), Satiri (68,1%), Béréba (54,5%), Léna (50%). Le total général de bétail sédentaire était de 29 954 têtes selon l'APPAP-FC-Maró (2016). En termes de situation géographique, cette forêt est située à environ soixante-quinze (75) kilomètres de Bobo Dioulasso, chef-lieu de la région des Hauts-Bassin et a pour coordonnées géographiques: Latitudes (11°20'N et 11°45'N); Longitudes (3°45'W et 4°W).

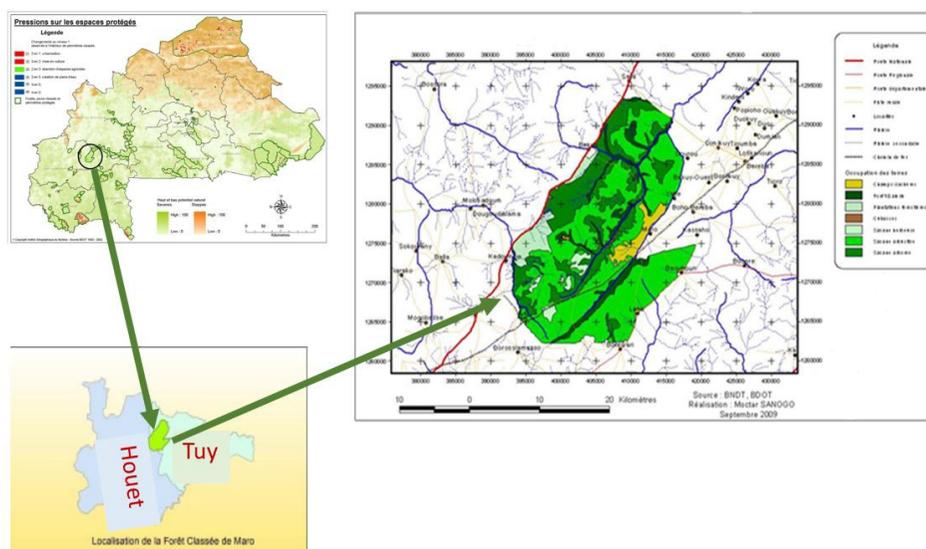


Figure 1: Situation géographique de la forêt classée de Maro

La Forêt Classée de Maro a été classée par arrêté N°116/SE du 17 janvier 1939 du Gouverneur de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F). En son article 4, l'arrêté dispose que les droits d'usage reconnus aux populations locales sont le ramassage de bois mort, la récolte des fruits et la récolte des plantes alimentaires et médicinales.

Echantillonnage

L'atteinte des objectifs de l'étude à fait appelle à une recherche participative, car elle favorise la contribution des acteurs (gestionnaires) en vue d'améliorer une pratique dans la gestion. Le sondage par une interview structurée est utilisé comme base pour l'étude. La recherche participative a pour but de mettre en évidence également des convergences d'opinions et de dégager certains consensus sur la pratique agropastorale, grâce à l'interrogation des acteurs assermentés pour la gestion et qui sont considérés comme des experts, à l'aide de questionnaires successifs.

Population cible

La population ciblée par cette étude représente les acteurs pouvant se prononcer sur la gestion de la forêt classée de Maro. En réalité, toute personne quel que soit son statut ou profession, son appartenance religieuse, peut d'une manière ou d'une autre, intervenir ou agir en ce qui concerne la gestion durable de cette forêt. Cependant, l'étude a ciblé les acteurs assermentés et ceux-là qui peuvent intervenir en cas de conflit. Ces acteurs sont entre autres: des membres du bureau des Groupements de Gestion Forestière (GGF), des autorités traditionnelles (chefs du village), des autorités administratives locales (Maires et Préfet) et l'Etat à travers l'OFINAP/ Unité de gestion de Bekuy (les forestiers). Ces acteurs sont choisis à travers une stratification (strates mineures).

Choix des villages riverains pour l'enquête

La forêt classée de Maro compte au total 17 villages riverains les plus proches. Plusieurs contraintes notamment l'accessibilité pendant la période de collecte de données et les questions sécuritaires ont motivées un choix de neuf (09) villages pour mener cette étude, soit un taux de 52,94% du total des villages riverains. Le choix des neufs (09) villages a été raisonné, car il tient compte de l'effectif des membres du GGF par village, de la proximité du village à la forêt ayant un GGF, de l'intensité des relations qui lie les populations riveraines de ces villages aux ressources forestières. Les villages ainsi choisis selon les critères ci-dessus, sont représentés dans le tableau II.

Tableau II: Répartition des villages riverains pour l'enquête

Forêt	Provinces	Départements	Villages
Forêt Classée de Maro	Houet	Lena	Koukourouna
		Satiri	Kadomba
			Dorossiamasso
	Nefrelaye		
	Tuy	Bekuy	Ramatoulaye
			Békuy
		Béréba	Sara
Douro			
		Dimikuy	

Détermination du nombre d'enquêtée

Pour réaliser l'étude, quatre-vingt-sept (87) acteurs ont été enquêtés sur un effectif prévu de quatre-vingt-quatorze (94) soit un taux de 92,55%. Cet effectif est représenté dans le tableau III.

Tableau III : Détermination du nombre de personnes à enquêter par catégorie d'acteur

Acteurs enquêtés	Membre du bureau GGF	Agents assermentés de l'état pour la gestion (forestiers)	Autorités locales administratives (Maire, Préfet)	Autorités traditionnelles (Chefs de village ou chef de terre)	Total à enquêter
Effectifs	72	3	6	6	87

Techniques de collecte des données

Collecte de données

L'enquête de terrain a consisté à administrer des fiches d'enquêtes à la population d'étude pour collecter les données qualitatives/quantitatives. Par ailleurs, elle a permis de collecter les données sur les facteurs physiques de la gestion, et l'implication des acteurs dans la gestion.

Variables collectées

Nous faisons un inventaire exhaustif des variables que nous estimons susceptibles d'influencer la pratique des activités agropastorales dans la forêt classée de Maro. Pour se faire, nous avons procédé à la définition des variables. Les variables ainsi définies au niveau des facteurs physiques sont : la maîtrise des bordures de la forêt ; les causes de la pratique agricole, les causes d'intrusion du bétail dans la forêt et les infrastructures de gestion. Au niveau de l'implication des acteurs, les variables définies sont : la surveillance, la prise de décision, le niveau d'intervention dans l'exécution des activités et l'organe la plus efficace dans la gestion.

Analyse des données

Pour une meilleure structuration, les données collectées ont été analysées selon qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Il faut noter que nous avons d'abord vérifié si toutes les informations utiles à la collecte de données ont été recueillies. Ensuite les données recueillies ont été enregistrées sur le logiciel SPSS « Statistical Package for Social Science ». Différents graphiques et tableaux sont utilisés pour rendre compte des résultats de l'analyse des données. Les analyses faites, sont descriptives et ont pour objectifs de décrire les relations existantes entre la pratique agropastorale et la gestion des ressources naturelles forestières de la FC de Maro c'est-à-dire la pratique agropastorale en lien avec les facteurs physiques d'une part, et d'autre part, la pratique agropastorale en lien avec l'implication des acteurs en charge de la forêt

Résultats

Les facteurs physiques

Les limites de la forêt

La connaissance de la limite de la forêt classée de Maro par les acteurs enquêtés est représentée dans le tableau IV. L'analyse du tableau montre une répartition inégale sur la maîtrise du contour de la forêt par les acteurs. Il montre que seulement 59,77% des enquêtés estiment avoir une bonne maîtrise de la limite de la forêt.

Tableau IV : Connaissance de la limite de la Forêt classée de Maro

Répondants	Effectifs	Pourcentage
Non	35	40,23
Oui	52	59,77
Total	87	100,0

La fertilité des sols dans la forêt classée de Maro

Le tableau V présente les causes de la pratique de l'agriculture à l'intérieur de la forêt par les répondants. Ce tableau montre une tendance des répondants de 54,0% à la recherche de zones fertiles, 25,3% pour l'insuffisance des surfaces cultivables, 13,8% pour l'augmentation de la population et 6,9% d'une faible application de la réglementation forestière.

Tableau V : Causes des pratiques agricoles dans la FC de Maro

Réponses	Effectifs	Pourcentage
Augmentation de la Population Riveraine	12	13,8
Faible Application de la Règlementation	6	6,9
Insuffisance des Surfaces Cultivables	22	25,3
Recherche de zones fertiles	47	54
Total	87	100

Abondance du pâturage dans la forêt classée de Maro

Le tableau VI présente les causes de l'intrusion du bétail dans la forêt FC de Maro. L'analyse du tableau montre que la principale cause d'intrusion du bétail dans la forêt est la recherche de fourrages avec un taux de 63,22%. Ensuite viennent les conflits entre agriculteurs et éleveurs avec un taux de 24,14% des avis. Les causes mineures ou indirectes sont surtout à la faible application de la réglementation et la survenue des feux de brousse avec des taux respectifs de 6,89% et 5,75%.

Tableau VI : Causes d'intrusion du bétail dans la FC de Maro

Avis des répondants	Effectifs	Pourcentage
Eviter Conflits entre Agriculteurs-Eleveur	21	24,1
Faible Application de la Règlementation	6	6,89
Protection Contre les Feux de Brousse	5	5,75
Recherche Alimentation pour Bétail	55	63,22
Total	87	100

Présence d'infrastructures de gestion dans la forêt de Maro

Le tableau VII présente l'avis des enquêtés sur la présence ou non et la qualité des infrastructures et du matériel de gestion de la forêt de Maro. Il laisse apparaître que 65,52% des enquêtés estiment qu'il y a une absence de matériels et installations par contre 24,14% des enquêtés jugent que le matériel disponible est insuffisant et inefficace pour la gestion de la forêt.

Tableau VII : Présence d'infrastructure de gestion de la FC de Maro

Avis des répondants	Effectifs	Pourcentage
Absence de Matériel et installation de gestion	57	65,52
Matériels et Installations Adaptés pour la gestion	9	10,34
Peu de Matériels et Installation mais Inefficace	21	24,14
Total	87	100

Implication des acteurs dans la gestion

Surveillance de la forêt

S'agissant des activités de surveillance, 70,1% des enquêtés estiment que la surveillance n'est pas effectuée à tout moment (Tableau VIII)

Tableau VIII : Fréquence relative de l'avis des enquêtés à la surveillance de la forêt classée de Maro

Avis des répondants	Effectifs	Pourcentages
Non	61	70,1
Oui	26	29,9
Total	87	100

Participation des agriculteurs-éleveurs dans la prise des décisions

Le tableau IX fait apparaître le niveau de participation des agriculteurs et éleveurs dans le processus de prise de décision. Sur la base des réponses

des personnes enquêtées, ce tableau révèle une nette dominance en matière d'absence de prise de décision. Ainsi 77,01% des répondants estiment que les agriculteurs-éleveurs ne participent pas à la prise de décision contre 3,44% qui pensent le contraire. Ces derniers estiment que les agriculteurs-éleveurs prennent activement part à la prise de décision. Les 19,55% restant trouvent que l'implication de ces acteurs est passive.

Tableau IX : Participation des agriculteurs-éleveurs à la prise de décision

Avis ses répondants	Effectifs	Pourcentage
Absence de Prise de Décision	67	77,01
Participent Activement à la Prise de Décision	3	3,44
Participent Passivement à la Prise de Décision	17	19,55
Total	87	100

Intervention des agriculteurs-éleveurs dans l'exécution des tâches

Pour ce qui est de l'intervention des acteurs notamment les agriculteurs-éleveurs, le tableau X montre le niveau d'implication des agriculteurs et éleveurs dans la mise en œuvre des activités de gestion. Il ressort du tableau que 71,26 % des enquêtées estiment que les agriculteurs-éleveurs participent à la mise en œuvre des activités. Pour 5,75% des répondants de l'enquête, les agriculteurs et éleveurs interviennent à la mise en œuvre des activités.

Tableau X : Niveau d'intervention des agriculteurs-éleveurs dans la gestion

Avis des répondants	Effectifs	Pourcentage
Identification des problèmes	8	9,2
Identification + Mise en œuvre	21	10,34
Mise en œuvre des Activités	50	71,26
Ne participent pas au Processus de Gestion	3	3,45
Participent à tout le Processus de Gestion	5	5,75
Total	87	100

Acteurs jouant pleinement leur rôle dans la gestion

Le tableau XI illustre les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la gestion de la forêt classée de Maro. Selon les résultats de l'enquête, 63,22% estiment que l'Office National des Aires Protégées conduit avec efficacité sa mission de gestion de la forêt. Pour ce qui est des membres du groupement de gestion forestière, 21,84% des enquêtées sont satisfait de leur niveau d'implication. Quant aux élus locaux, autorités administratives et les chefs coutumiers, leurs niveaux d'implication sont respectivement de l'ordre de 3,44% et de 2,30%.

Tableau XI : Perceptions du niveau d’implication des différents acteurs dans la gestion de la forêt de Maro

Avis des répondants	Effectifs	Pourcentage
Autorités Traditionnelles	2	2,3
Elus Locaux et Autorités Administratives Local	3	3,44
Groupement de Gestion Forestière	19	21,84
OFINAP et GGF	6	6,9
Office National des Aires Protégés	55	63,22
Tous les Acteurs	2	2,3
Total	87	100

Discussion

L’analyse du mode de gestion de la forêt classée de Maro fait apparaître des points saillants en ce qui concerne les facteurs physiques déterminant la pratique des activités agropastorales mais aussi l’implication des gestionnaires dans le processus de gestion des ressources.

Facteurs physiques

La recherche de zones fertiles pourrait être expliqué par un appauvrissement des sols riverains réservés aux activités agricoles. Aussi le manque de connaissance des limites de la forêt peut avoir une influence significative sur les pratiques des activités agropastorales notamment la pratique agricole dans les forêts. Cette situation peut amener les populations à s’y installer où pratiquer des activités dans certaines parties de la forêt (surtout dans la périphérie) par ignorance, ce qui favorise la dégradation de ses ressources à travers les activités agropastorales. De nos jours, la plupart des mesures mises en place ne sont pas totalement appliquées sur le terrain et les nouvelles limitations des espaces protégés ne sont pas connues de tous (Ndamè, 2007). L’analyse des paramètres (insuffisance des terres cultivables et l’augmentation de la population) montre que ces deux facteurs sont relativement liés. En réalité, l’augmentation de la population entraîne une insuffisance de terre cultivable. Cependant, l’insuffisance des terres cultivables peut tirer son origine par le dégerpissement des populations initialement installées dans les espaces et dont la création de la forêt a entraîné leur déplacement ou la réduction de leur surface cultivable. Quant à la faible application de la réglementation qui est de 6.89%, elle est généralement exprimée par les autorités administratives locales et les agents de l’Etat. Des résultats similaires ont été prouvés par Mouhamadou (2005) dans la forêt classée des monts Kouffé au Bénin à travers les taux de réduction des surfaces forestières par les activités agricoles. Le taux élevé de recherche d’alimentation pour le bétail s’expliquerait soit par l’augmentation du bétail dans les villages riverains, soit par la migration des éleveurs du

Nord au Sud dû à des phénomènes climatiques (sécheresse). Quant à la raison des conflits entre agriculteurs-éleveurs (24,14%), cela pourrait s'expliquer par un manque de coopération entre agriculteurs-éleveurs. Cissé, (1988) et Boureima (2012) ont abouti à des résultats semblables.

L'analyse montre que l'absence et l'inefficacité du peu de matériels disponibles impactent les activités de surveillance. Le défaut de matériel pourrait compromettre une bonne organisation des patrouilles au niveau des gestionnaires, car les patrouilles ont pour objet de dissuader les individus pratiquant les entrées illégales dans la forêt. Les résultats issus de l'enquête présentent un déficit en moyens pour la gestion de façon générale. Ces moyens concernent généralement les outils de surveillance et la ressource humaine. Les résultats ainsi obtenus par notre recherche, permettent de confirmer la première hypothèse de notre recherche. Les résultats obtenus ont été prouvés également par l'UICN/PACO, (2012, 2015), en termes de capacité technique, évoquée également par Mauvais *et al.*, (2018), d'autant plus que selon la perception de la population locale, la responsabilité de la gestion incombe plus aux agents étatiques.

Implication des acteurs

L'implication des gestionnaires dans le processus de gestion durable des ressources naturelles forestière de la forêt classée de Maro n'est pas couronnée de succès. Cette faible implication se ressent plus au niveau des autorités administratives locales (Maires, Préfet), les autorités traditionnelles avec un taux insuffisant de participation, mais aussi au niveau des agriculteurs-éleveurs représentés par les membres des bureaux des Groupements de Gestion Forestière (GGF). Etant des ressortissants locaux, leurs faibles implications pourraient avoir comme source, la non prise en compte des intérêts de ces derniers dans le projet d'aménagement de la forêt et que les solutions qui ont été proposées, ont forcément dû aboutir à la marginalisation des activités entreprises par les riverains. Ce sentiment à été également évoqué par Ndamè (2007)

L'insuffisance du rôle joué par les élus locaux, les autorités administratives locales et les autorités traditionnelles pourrait s'expliquer par une absence de cadre de concertation formelle entre les différents acteurs. Cette situation montre des défaillances dans le processus de gestion de la forêt classée. Ndamè (2007) a montré que le rôle ambigu des chefs traditionnels favorisent l'installation des migrants au détriment de tout souci de conservation avec une forte augmentation de l'emprise agricole, ce qui accroît les défrichements et crée des perturbations au niveau des ressources naturelles. Il va plus loin en évoquant que ces derniers occupent de façon irrégulière et transforme en champs des espaces supposés protégés. Le taux élevé du rôle joué par les agents de l'Etat (OFINAP) tire son origine soit

dans dans la force de repression que ces derniers possèdent, soit les compétences en matière de gestion des aires. Cette situation confirme que la gestion des aires protégées est encore très centralisée, même s'il existe une réelle volonté de travailler avec les communautés locales (Boissieu, 2007 ; Bertand *et al.*, 2009 et 2012). En effet, ces résultats similaires ont aussi été prouvés par Soumanou (2013) au Bénin, Yelkoni (2004 et 2005) au Burkina Faso, Mauvais *et al.*, (2018) et Ballet *et al.*, (2009) en Afrique subsaharienne francophone, qui estiment que la participation se limitait à la mise en œuvre du plan d'aménagement ou tout au plus à la phase d'élaboration, donc il n'y a pas une implication réelle dans tout le processus de la gestion. En effet, la participation active consisterait à exprimer son point de vu dans le processus décisionnel en vue de trouver un consensus (gagnant-gagnant) entre les acteurs et la participation passive consiste à assister à des séances décisionnelles sans se prononcer même si la décision arrêtée n'est pas partagée au même degré. La faible implication des agriculteurs et éleveurs représentée par les GGF, relève des préoccupations de survie. Les différentes stratégies utilisées par les agriculteurs-éleveurs en vue de pratiquer les activités agropastorales dans la forêt classée de Maro, sont d'ordres externes et internes. Externes, en ce sens que les ressources pourvoyeuses dont disposent la population riveraine pour une meilleure production agricole et fourragère, ne sont plus aptes à satisfaire leurs besoins quotidiens. Aussi de façon interne, il y a une insuffisance de professionnalisme de la part de cette population dans la gestion pour appuyer les acteurs étatiques que sont les forestiers.

Recommandations

Au terme de ce travail, plusieurs causes sont à l'origine des pressions agropastorales à l'intérieur de la forêt classée de Maro. Il s'agit des facteurs physiques d'une part et d'autre part, de l'implication des acteurs. Cette situation est survenue soit par la non application des texte qui règlementent la gestion des forêts, soit par ignorance de certaines populations. Pour éviter que ces pressions ne prennent une ampleur démesurée, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit des structures et des personnes dans un esprit de conservation des ressources forestières.

Etat à travers les autorités administratives

Au regard du taux très important de la non maîtrise de la limite de la forêt classée de Maro, il serait nécessaire de matérialiser les limites de la forêt classée par la plantation des espèces d'arbres remarquables par la population autour de la forêt (haie vive) ayant une fonction de contrôle de l'érosion ou encore par des bornes et balises bien visibles. Aussi, doter les gestionnaires d'infrastructure de gestion efficace tout en renforçant l'effectif

des forestiers pour la surveillance. Appliquer rigoureusement les textes réglementaires à la gestion des forêts. L'État doit renforcer les capacités des différents acteurs en matière de gestion forestière, notamment les Groupements de Gestion Forestière. Il doit aussi développer l'éducation environnementale dans les villages environnants et dans les écoles tout en créant un cadre de concertation régulier entre tous les acteurs de la gestion. Ces actions permettront de mettre les différents acteurs au même niveau d'information sur les différentes pressions et situer les responsabilités afin de faciliter une répartition des tâches.

A l'endroit des populations riveraines de la forêt classée de Maro

La cause principale de la pratique agricole dans la forêt classée est la recherche de terres fertiles. Cela suppose que les terres initialement prévues pour les cultures deviennent moins fertiles. Pour cela, elles doivent développer la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS)¹ dans les zones de culture pour des sols ayant perdu leur fertilité. Pour des sols strictement dégradés ou dénudés, adopter de nouvelles pratiques innovantes de la gestion durable des terres (GDT)². Elles doivent également favoriser une coopération entre éleveurs et agriculteurs en adoptant le système mixte cultures-élevage qui est un système à bénéfice réciproque.

A l'endroit des élus locaux

Avec la décentralisation en cours, les élus locaux pourraient à travers les compétences transférées ainsi que les principes d'une bonne gestion des ressources forestières, élaborer un règlement intérieur local concernant la gestion de la forêt. Ce règlement intérieur doit s'aligner à l'objectif de gestion de ladite forêt et à la réglementation en vigueur. Ils doivent apporter un appui dans la sensibilisation des populations riveraines.

Une gestion durable fait appel à un bon plan de surveillance, car la surveillance constitue le tableau de bord de la gestion d'une forêt victime de pressions. De ce fait, une surveillance efficace peut être organisée selon un dispositif comme suit :

¹ Gérer les sols en combinant les différentes méthodes d'amendement et de conservation de l'eau et des sols.

² La GDT : le zaï, la jachère améliorée, les demi-lunes, le paillage, le compostage, et la régénérescence naturelle assistée.

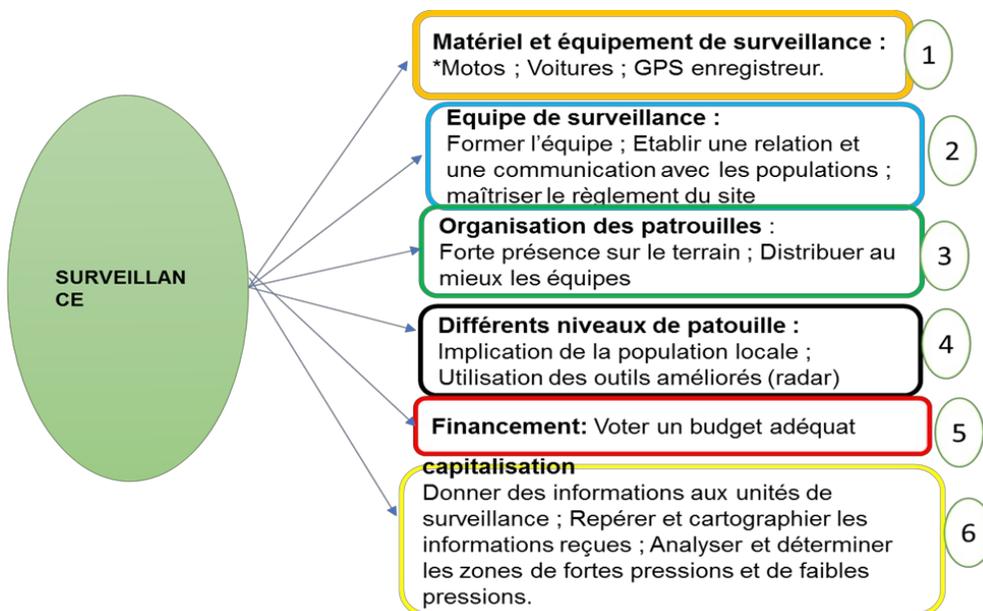


Figure 2 : Les étapes d'un dispositif de surveillance d'une forêt classée

Conclusion

Cette analyse montre que les activités agropastorales menées par les populations riveraines de la forêt classée de Maro, sont les principales fossoyeuses des ressources naturelles de cette forêt classée. Les principales activités exercées par la population riveraine dans la forêt classée de Maro sont l'agriculture et l'élevage. Au niveau administratif, cette forêt est placée sous la gestion de l'Etat à travers l'Office National des Aires Protégées (OFINAP) ayant comme personnel les agents de eaux et forets. Ces agents sont appuyés par les membres du Groupement de Gestion Forestière. L'étude a permis de faire ressortir les facteurs physiques qui favorisent la pratique agropastorale dans la forêt classée aussi, elle présente le degré d'implication des différents acteurs dans le processus de gestion.

Il ressort particulièrement que les facteurs physiques qui favorisent la pratique agropastorale dans la forêt sont la non maîtrise des limites de la forêt par un grand nombre de la population riveraine avec un taux de 40,23% des répondant contre 59,77% pour une maîtrise. En plus de la limite, la recherche de la terre fertile pour les cultures et du fourrage pour bétails, constituent des éléments clés de la dégradation de la forêt. Elles sont exprimées respectivement par 54,02% et 63,21% des répondants. En effet les pratiques agropastorales dans la forêt classée de Maro sont principalement dues à la recherche de ressources avec 54,02% de recherche de zones fertiles et 63,22% de recherche d'alimentation pour bétails exprimés par les répondants. Les difficultés relevées sont le plus souvent les insuffisances

d'implication effective de la population riveraine dans le processus de gestion. Seuls les gestionnaires étatiques (OFINAP) interviennent réellement dans le processus de gestion avec un taux de 63,22%. L'étude révèle également que les autorités administratives locales et autorités traditionnelles sont moins engagés dans la gestion pour réduire ces pressions. Force est de constater également que la capacité technique dont disposent les gestionnaires est limitée avec 65,51% des répondants pour l'absence de matériels.

Au regard de la prise en compte d'une gestion participative des forêts classées, il est nécessaire de développer des stratégies notamment les nouvelles pratiques innovantes de la gestion durable des terres au profil de la population riveraine. Cela permettra de sédentariser les agriculteurs dans les zones destinées aux activités agricoles et réduire la progression vers les forêts classées. La création des zones de pâture et des cadres de concertation pourront réduire le mouvement de la faune domestique vers les forêts classées. Mettre en place un dispositif de surveillance au sein de la forêt, permettra de cartographier les zones à forte pression et opter pour une gestion efficace. La notion de gestion durable des forêts a été évoquée par de nombreux acteurs avec pour priorité une gestion participative. Cependant, très peu de forêts classées ont fait l'objet d'une évaluation pour déterminer l'impact des actions des gestionnaires sur les ressources. Il serait souhaitable de pousser notre recherche sur la question de l'évaluation de l'efficacité de gestion. La Forêt classées de Maro pourrait à cet effet être évalué.

Remerciement:

Les auteurs tiennent à remercier l'Office National des Aires Protégées (OFINAP) du Burkina Faso pour tout le soutien financier et matériel durant cette étude.

References:

1. Ballet, J., Kouamekan, J., M.K. et Kouadio, B.K. (2009), « La soutenabilité des ressources forestières en Afrique subsaharienne francophone : quels enjeux pour la gestion participative ? », *Mondes en développement* 2009/4 (n° 148), p. 31-46. DOI 10.3917/med.148.0031.
2. Bazoun, J. (2007), « La base de données de l'occupation des terres (BDOT), un outil d'aide à la décision pour le développement durable au Burkina Faso, Institut Géographique du Burkina ». P 19
3. Bertrand, A., Rabesahala H. N. et Montagne, P. (2009), « *Gestion communautaire ou préservation des ressources renouvelables : histoire inachevée d'une évolution majeure de la politique*

- environnementale à Madagascar* ». [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, 9 (3). P 19
4. Bertrand, A., Serpantie, G., Randrianarivelo, G., Montagne, P., Toillier, A., Karpe, P., Andriambolanoro, D. et Derycke, M. (2012), « *Contre un retour aux barrières : quelle place pour la gestion communautaire dans les nouvelles aires protégées malgaches ?* » Dans les cahiers d'Outre-Mer 2012/1 (n°257) p 85-123
 5. Boissieu, D. D., Salifou, M., Sinsin, B., Alou, M., Famara, D., Fantodji, A., Fosso, B., Kakpo, M.C., Ngandjul, G., Obama, C., Sagno, C. et Tondossama, A. (2007), « *La gestion des aires protégées : Contexte général dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre* » 76p.
 6. Boureima, A. et Jean, B. (2012), « Logiques pastorales et de conservation de la nature : les transhumances et le Parc du W (Niger, Burkina Faso, Bénin) », p. 55-75. DOI 10.3917/autr.060.0055.
 7. Brou, A. N. (2005), « *Approches stratégiques de gestion durable des ressources forestières : La place de la transdisciplinarité* ». Institut des Sciences Anthropologiques de Développement, Université Félix Houphouët-Boigny, 11p.
 8. CHEATER, A.P. (1999), *The Anthropology of Power: Empowerment and Disempowerment in Changing Structures* (Asa Monographs)
 9. Cissé, B. (1988), « les systèmes d'élevage dans les villages riverains des forêts classées de tisse et du sourou : projet bois de villages et reconstitution de la végétation ». 99p.
 10. Dahou, T. Weigel, J-Y (2005) « La gouvernance environnementale au miroir des politiques publiques. Le cas des aires marines protégées ouest-africaines », *Afrique contemporaine* 2005/1 (n° 213), p. 217-231. DOI 10.3917/afco.213.0217.
 11. INSD, (2016), « Institut National de la Statistique de la Démographie : Annuaire Statistique » 370p www.insd.bf/n/contenu/pub_périodiques/annaires_stat_nationaux_BF/Annuaire_stat_2016.pdf.
 12. Madzudzo, E., Chomutare, G. (2007), « Processus et résultats des politiques appliquées par les programmes de gestion des ressources naturelles en Afrique australe », *Afrique contemporaine* 2007/2 (n° 222), p. 25-56. DOI 10.3917/afco.222.0025
 13. MAHRH (2006), « Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des ressources Halieutiques, (2006), Evolution de l'occupation des terres entre 1992 et 2002 au Burkina Faso » : Rapport final. 30p
 14. Mauvais, G., Goyet, S., Ndiaye, P., et Ouedraogo, P. (2018), « *Gestion des Aires Protégées en Afrique* » 72p.

15. MEEVCC, (2016), , « *Avant-Projet de Plan d'Aménagement Forestier de la Forêt Classée de Maro : 2017-2036* », Burkina Faso, 128p.
16. Mouhamadou, T.I., (2005), « *Effet de bordure des terroirs villageois sur les aires protégées suite à la dynamique de l'utilisation des terres : cas de la forêt classée des monts Kouffé au Bénin* », Mémoire du Diplôme d'Etudes Approfondies, Université d'Abomey-calavi. 79p
17. Ndamè, J. P. (2007) « *L'aménagement difficile des zones protégées au Nord Cameroun* », Autre part 2007/2 (n° 42), p. 145-161.DOI 10.3917/autr.042.0145
18. PEBF, (2006), Profil Environnemental du Burkina Faso, « *Rapport Final* »131p.
19. Sawadogo, L., (2009), « *Influence de facteurs anthropiques sur la dynamique de la végétation des forêts classées de Laba et de Tiogo en zone soudanienne du Burkina Faso* », Thèse de doctorat d'Etat en Sciences Naturelles, Université de Ouagadosougou, 181p.
20. Soumanou, A.A., (2013), « *Aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux : Analyse systémique de la mise en œuvre du plan d'aménagement participatif de la Forêt Classée de Tchaourou-Toui-Kilibo (FC-TTK) au Bénin* ». Mémoire pour un Diplôme d'Etude Supérieure Spécialisée (DESS), Université de Kinshasa, Congo.
21. Tankoano, B., Hien, M., Dibi, N.H., Akpa Y.L., Jofack, S. V-C. et Somda, J. (2016), « *Cartographie de la dynamique du couvert végétal du Parc National des Deux Balé à l'Ouest du Burkina Faso [Mapping land cover dynamics of Deux Balé National Park, Western Burkina Faso]* » *International Journal of Innovation and Applied Studies*, ISSN 2028-9324 vol.16 No.4 Juin 2016, p.837-846
22. UICN/PACO, (2012), « *Acteurs et gouvernance des aires protégées d'Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation ?* »171p.
23. UICN-Burkina Faso, (2015), « *Evaluation de l'état général des ressources pastorales dans la région de l'Est du Burkina Faso* » Ouagadougou, Burkina Faso, 88p
24. Yelkouni M. (2004), « *Gestion d'une ressource naturelle et action collective : cas de la forêt de Tiogo au Burkina Faso* ». Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université d'Auvergne-Clermont I Faculté des sciences Economiques et de Gestion (CERDI), 301 p.
25. Yelkouni M., (2005), « *La gestion communautaire : une alternative pour la forêt de Tiogo au Burkina Faso* », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2005/4 (octobre), p. 557-578. DOI : 10.3917/reru.054.0557. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2005-4-page-557.html>